



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUE

Le Mouvement de la paix condamne les assassinats quotidiens de Palestiniens et de journalistes palestiniens par Israël

Redoublons nos actions de solidarité pour les droits du peuple palestinien

Le 11 mai, à Jenine, la journaliste américano-palestinienne Shireen Abu Aqleh a été assassinée d'une balle en pleine tête par l'armée israélienne, d'après les sources locales. Un autre journaliste, Ali Samoudi, a également été blessé.

Régulièrement, nos amis palestiniens des territoires occupés ou de la bande de Gaza nous font part sur les réseaux sociaux de l'assassinat en particulier de jeunes palestiniens.

Le Mouvement de la Paix présente ses condoléances aux familles des victimes.

Comme l'indique l'AFPS dans un communiqué « *Les crimes de guerre israéliens sont connus, documentés. Ils durent depuis des décennies. Ils n'entraînent cependant aucune sanction de la part de la communauté internationale. Jusqu'à quand ? L'Union européenne se déclare choquée par le meurtre de Shireen Abu Aqleh. Prendra-t-elle enfin des sanctions contre Israël ?* »

La France, l'Union européenne doivent agir pour mettre fin à l'impunité dont bénéficie Israël depuis toujours en prenant des sanctions immédiates. Elle peut en particulier suspendre l'accord d'association et toute coopération militaire avec Israël et mettre fin au commerce des produits des colonies implantées, commerce qui dénie totalement le droit international sur le territoire palestinien.

Les crimes de guerre, les assassinats ciblés particulièrement contre les militants pour les droits humains et les journalistes doivent être sanctionnés avec la même détermination partout dans le monde, en Amérique latine, en Ukraine, en Palestine ou ailleurs.

Le Mouvement de la Paix est partenaire d'une initiative citoyenne européenne visant à mettre fin au commerce avec les colonies illégales israéliennes dans les territoires palestiniens. Dans ce cadre il appelle à multiplier partout les actions pour le respect des droits du peuple palestinien, à signer et à faire signer la pétition : <https://stopsettlements.org/french/>.

Le Mouvement de la Paix

Le 13 mai 2022